

# Fiche de procédure

Informations de base		
REG - Règlement du Parlement	<a href="#">2015/2047(REG)</a>	Procédure terminée
Règlement PE, annexe XVI, paragraphe 1, point a: lignes directrices pour l'approbation de la Commission; interprétation		
Sujet 8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2015/2047(REG)
Type de procédure	REG - Règlement du Parlement
Sous-type de procédure	Interprétation du règlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 236
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	AFCO/8/02829